



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

**Assemblée générale du 28 juin 2022
Au Foyer Victoria de Vichy**

URHAJ Auvergne Rhône Alpes
245 rue Duguesclin
69003 LYON
www.habitatjeunes-aura.org - urhaj@habitatjeunes-aura.org

SOMMAIRE

I. Rapport Moral	4
II. Le Réseau Habitat Jeunes en AURA.....	8
A. Le réseau Habitat Jeunes.....	9
1. Les chiffres clefs.....	9
2. Les adhérents	9
B. L'Union Régionale.....	11
1. Les membres du bureau	11
2. Les instances.....	11
3. L'équipe	12
4. Les Mouvements du réseau AURA 2021	12
C. Les Grandes Orientations 2021	13
III. Rapport d'activités.....	14
A. L'animation du réseau	15
1. L'animation territoriale	15
2. La contribution au national	16
3. Le développement partenarial	18
B. La représentation externe du réseau	19
1. CRHH.....	19
2. CHAL	19
3. Commissions locales.....	20
4. Rencontres nationales de l'Habitat Partagé.....	20
C. L'accompagnement des adhérents	20
1. Le développement de compétences	20
2. L'accompagnement des équipes professionnelles.....	22
3. L'appui au montage de projet socio-éducatif	23
4. L'appui des adhérents en difficulté	24
D. L'Animation des dynamiques collectives.....	24
1. Les actions mutualisées	24
2. Les évènements et les rencontres.....	26
E. Le développement de solutions Habitat Jeunes.....	27
1. Les activités du Pôle Ingénierie	27
2. Les études de besoins.....	28
3. Les études de faisabilités.....	30
IV. Rapport Financier.....	33
V. Glossaire.....	37



RAPPORT MORAL

Denis Reboul-Salze
Président



Chères adhérentes,

Chers adhérents,

Je clôture mon rapport moral de l'année 2020 en évoquant le tsunami de l'équipe dirigeante de l'Urhaj, le tsunami étant constitué par l'arrivée d'un nouveau directeur, Fabien Renaudin-Castay, ainsi que celle d'une nouvelle directrice-adjointe en la personne de Carole Bonneau ayant suppléé l'absence de Pauline Bruyas. Ces arrivées faisaient suite à celle de Clothilde Montsegu, de Steve Kotey et quelques mois plus tard à celle de Virginie Montagnier. Seule Marie Sandoz pouvait revendiquer le statut de permanente dans la structure régionale devenant ainsi la « mémoire » de l'Urhaj.

A ces arrivées se sont ajoutées celles d'un nouveau président, votre serviteur, et d'un nouveau vice-président, André Freidenberg, heureusement soutenus par le Président sortant Patrick Pellerin, et un trésorier aussi précis que fidèle en la personne de Jacques Lefebvre.

L'année 2021 sera caractérisée par la montée en puissance de cette équipe comme vous avez pu vous en convaincre d'abord par le développement de nombreux dossiers auxquels nous tenions, par leur mobilité sur le terrain et par la réussite de bien des engagements au profit des adhérents. Le rapport d'activité vous les détaille avec précision, rapport auquel je vous renvoie.

Mais la présence de nouveaux acteurs n'a évidemment pas fait disparaître les problèmes ni les difficultés ni la nécessité de mener les actions retenues au profit des foyers.

Parmi les actions majeures qui ont agrémenté le travail de l'Union pendant l'année 2021 j'évoquerai, notamment, les éléments suivants :

① *Mise en place de nouveaux dirigeants*

Nous avons accueilli le 4 janvier 2021 Carole Bonneau en remplacement de Pauline Bruyas. De nouvelles répartitions de charges ont vu le jour tandis que le Directeur et elle prenaient les contacts nécessaires avec les différents acteurs de l'Urhaj.

Un an plus tard, la coordination des responsabilités et des actions est atteinte à la satisfaction de tous. Qu'ils en soient remerciés.

② *La saga du foyer Tivoli à Aurillac.*

La situation du foyer placé sous sauvegarde de justice, le refus de la ville d'Aurillac, comme celui du promoteur, de confier à Habitat Jeunes Cantal la gestion de la future résidence Darwin constituent un élément majeur de l'année 2021. Il a fallu intervenir auprès de la structure pour permettre la continuation de l'activité d'un foyer accueillant encore 80 jeunes, tout en poursuivant une négociation avec les autorités locale, départementale et judiciaire concernant les moyens de la remise en état des locaux et pour assurer le financement de l'activité pour le plus grand intérêt des jeunes résidents.

Merci en premier lieu à Dominique Foucard qui de Clermont a pris son bâton de pèlerin en direction d'Aurillac afin de réussir une mission délicate. Merci, ensuite et tout autant à Antonis Notaras, Sylvain Montassier et au groupe Popinn's pour avoir accepté de s'impliquer en moyens humains et financiers dans le sauvetage du foyer, malgré la remise en cause par la ville de l'engagement pris avec l'Urhaj et l'Unhaj dans la construction de la résidence Darwin. Merci aussi à tous ceux qui ont apporté leur expérience dans l'analyse d'une solution. Je veux évoquer Françoise Remuzon, directrice du Phare à Clermont et Philippe Guyot directeur de l'Atrium à Thiers. Un an plus tard le foyer n'est pas sauvé, il

est simplement convalescent. De bonnes fées devront encore se pencher sur sa structure pour qu'elle soit définitivement hors de danger.

③ La mise en place de Form'Toit.

Si le site de Form'Toit fonctionne à la satisfaction, semble-t-il, de tous, le fonctionnement de sa structure se révèle délicate. Combien de réunions ont été mises en place sans que l'année 2021 ait vu les désaccords tous aplanis comme cela conviendrait. L'Urhaj restera attentive à promouvoir une direction consciente de son rôle dans le but de pérenniser un outil voulu par les élus régionaux et qui rassemble beaucoup de points positifs.

④ Le congrès de l'Urhaj.

Ce congrès qui s'est tenu à Rouen en novembre 2021 était d'autant plus important qu'il ne réunit tous les adhérents que tous les quatre ans. Ainsi donc, chacun des foyers pouvait assister et prendre part aux débats. Ils ne s'en sont pas privés.

De nombreux débats ont été conduits sur trois jours avec, comme point d'orgue, la motion d'orientation 2021-2025 qui a été validée sans opposition. Pourtant une discussion était apparue la veille en raison de la différence de prise en charge des travaux de réhabilitation par rapport à ceux de reconstruction, ce qui était de nature à faire rejeter des réhabilitations notamment en centre-ville.

On aurait aimé un peu plus d'intérêt de la part de la Ministre du Logement pour nos travaux même s'il fallait la remercier pour l'extension à l'Outre-mer du dispositif APL.

Il n'en reste pas moins vrai que le congrès fut très bien conduit et que les présents ont apprécié cette conduite et aussi les temps festifs et la convivialité qui a présidé aux relations entre les congressistes.

⑤ De nouvelles adhésions.

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer au cours de l'année 2021 l'ouverture du FJT Guy IV à Montbrison. Installé au cœur de la cité dans des locaux superbes (*ancien hôpital général de la ville*) le foyer réunit toutes les conditions pour offrir aux jeunes qui y seront accueillis un environnement de belle qualité qui fait honneur aux promoteurs de sa réalisation. Quelque temps plus tard la résidence adhéra à l'Urhaj. Il est vrai que la Présidente de la CAF de la Loire n'avait pas eu de mots assez élogieux envers l'Urhaj lors de l'inauguration en présence de beaucoup d'autorités dont le sous-préfet de Montbrison.

Que les acteurs de l'Urhaj en soient remerciés.

Nous avons aussi engagé cette même année la démarche pour adhérer à la CRESS, chambre régionale constituant un creuset de l'économie sociale et solidaire qui pourra être très utile. Notre adhésion a été acceptée sans difficulté.

Enfin c'est au cours de cette même année 2021 que nous constituerons une commission destinée à éclairer le bureau, puis le CA, sur la réponse à donner à la demande d'adhésion à l'Union que nous a adressée le SIRA. C'est au cours de l'année suivante que la décision sera finalisée.

⑥ Les difficultés des adhérents.

Les responsables de l'Urhaj ont eu leur lot de difficultés à régler au profit des adhérents ou à résoudre entre adhérents. Tel fut le cas des difficultés apparues en fin d'année à Clairvivre Wogenscky. Elles ont en partie été réglées avec l'appui efficace de Fabien. Ce fut également le cas de difficultés soulevées par de nouveaux élus municipaux. Mais tout semble être rentré dans l'ordre.

Le bureau a apprécié la célérité avec laquelle le concours de l'Urhaj a été sollicité. Ce fut souvent un élément déterminant pour proposer une solution. Cette attitude constituait, en outre, pour les permanents de l'union une marque de confiance.

7 Projet d'orientation et plan d'action 2021-2022.

Au cours de cette année 2021, l'Urhaj a évidemment poursuivi sa mission naturelle en sus des soucis déjà évoqués. C'est ainsi que le projet d'orientation 2021-2022 de l'Union régionale a été adopté lors de l'assemblée générale du 22 juin 2021 aboutissant à la co-construction d'un plan d'action présenté lors du CA du 19 novembre 2021. Il nous reste évidemment à le mettre en œuvre.

Cette mise en œuvre exige que nos moyens financiers soient maintenus. Tel ne fut pas le cas de la part de l'ARS en 2021 puisqu'aucune subvention n'a été versée provoquant le déficit du bilan. Pourtant dans son rapport rendu en février 2022 à la ministre du logement, le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) insiste sur la nécessité de réduire les « incertitudes » qui pénalisent l'émergence des projets FJT (*rapport page 8 §2*) mais aussi et surtout de procéder à l'étude d'un « nouvel outil financier » faisant levier pour les FJT « dont le projet social intégrerait une capacité à accompagner les jeunes en rupture de ressources ».

Ces mêmes auteurs étudient (*rapport page 48 et suivantes*) la nécessité de « conforter les moyens de financement » des FJT. C'est un souci que je partage avec eux.

8 Les peines.

Je ne veux pas clore ce rapport sans évoquer le souvenir de Christine Maguin-Mugnier. Administratrice de la Tournette (74). Elle avait accepté en 2021 d'occuper un poste d'administratrice suppléante de l'Urhaj en représentation de notre Urhaj. Elle tomba très gravement malade à la fin de l'année et elle décèdera au printemps 2022.

Nous nous souviendrons d'elle.

¥¥¥

Un grand merci à tous ceux qui se sont engagés au cours de cette année dans l'animation des résidences jeunes qu'ils soient salariés ou bénévoles. Sans vous nous ne pouvons rien faire.

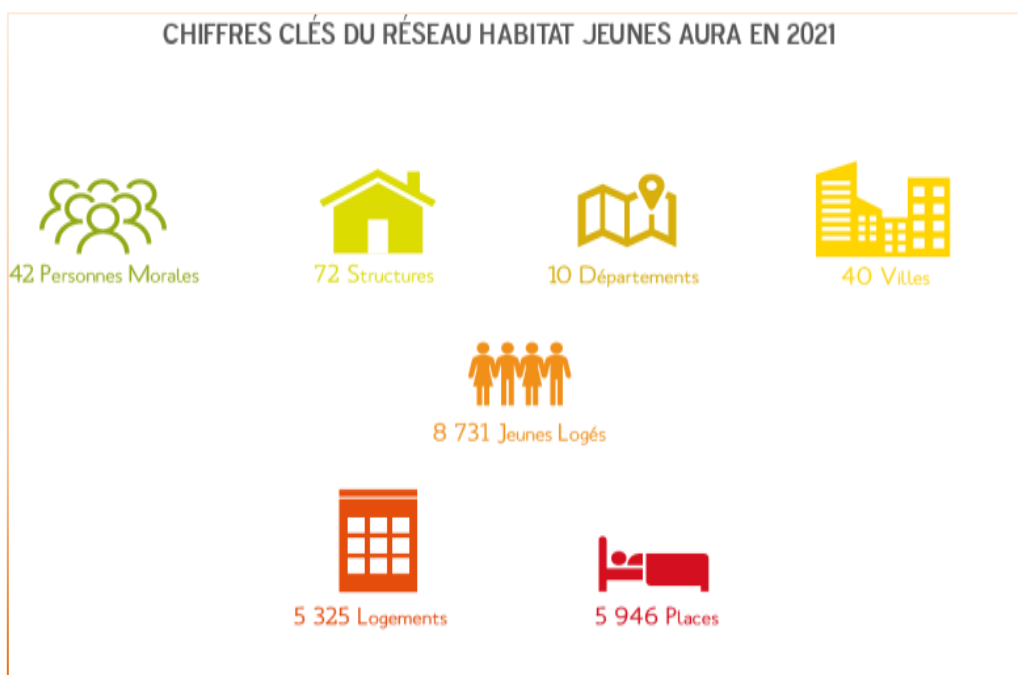


Denis REBOUL-SALZE
Président

LE RÉSEAU
HABITAT JEUNES
ET L'UNION EN
AUVERGNE RHÔNE ALPES

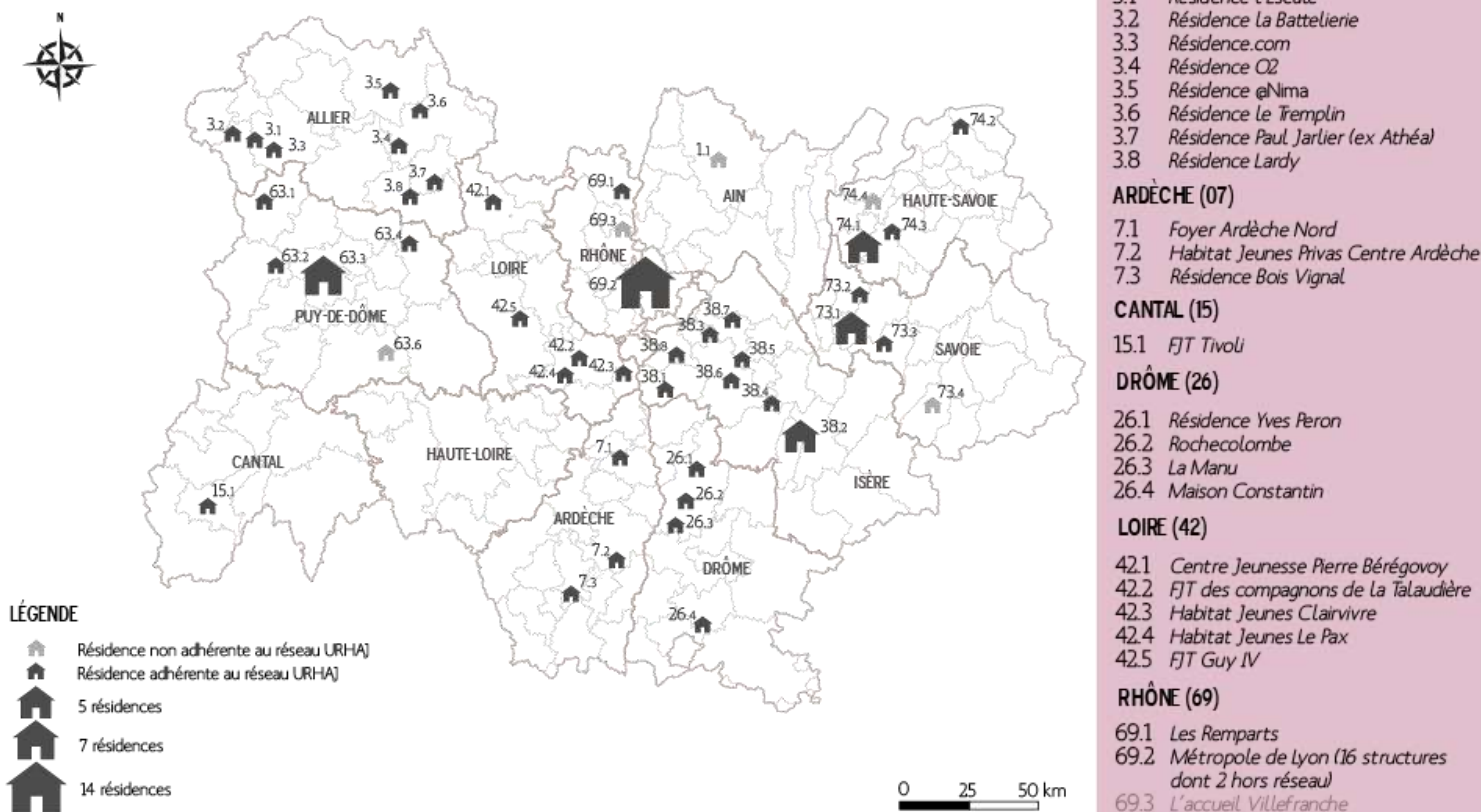


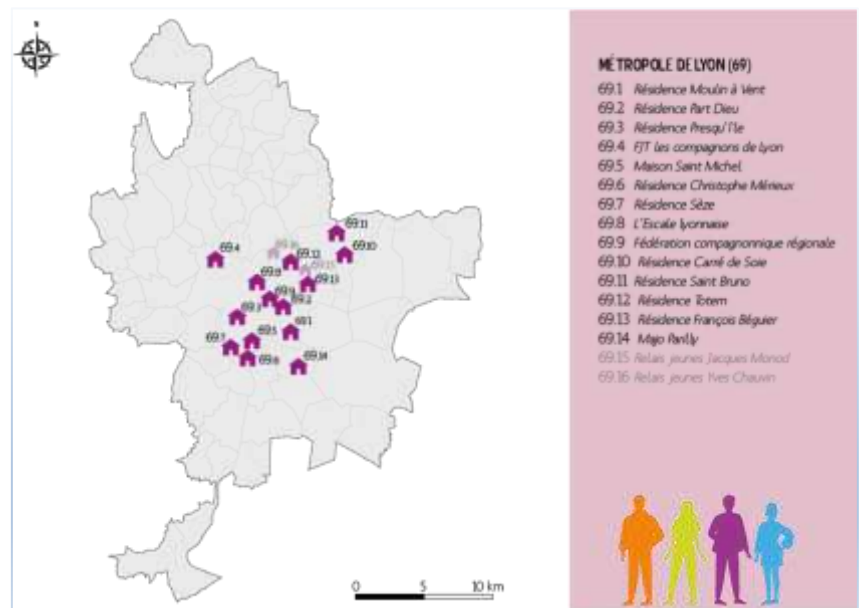
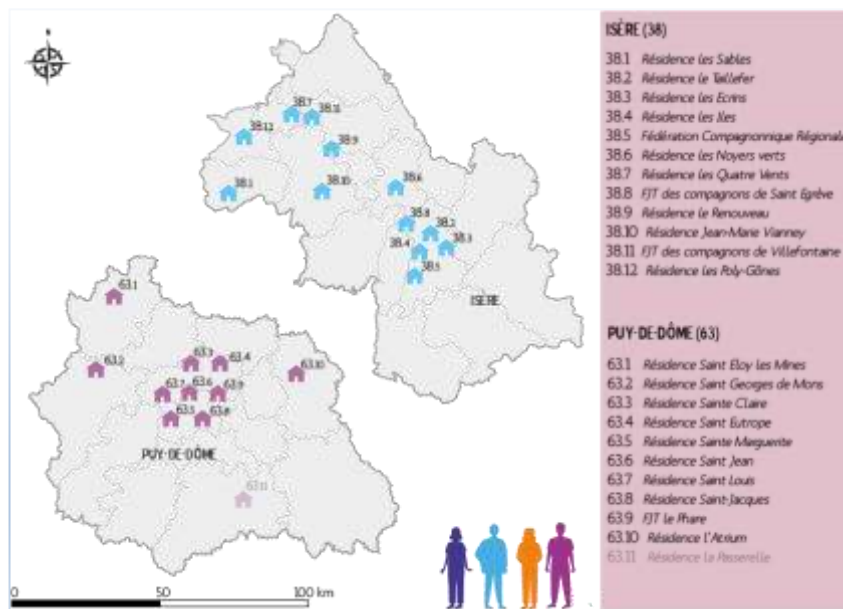
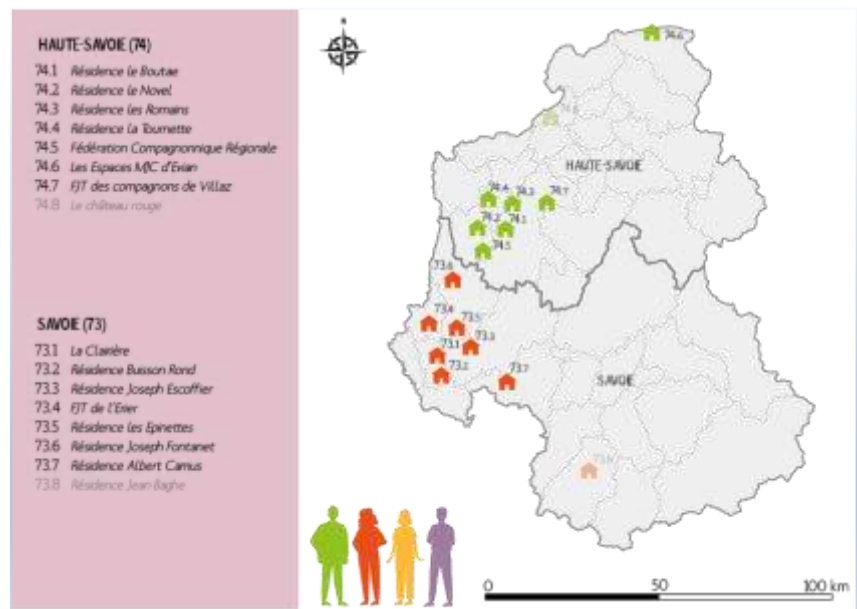
A. Le réseau Habitat Jeunes



Chiffres extraits de l'observatoire 2022

Le Réseau Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes





B. L'Union Régionale



Délégation URHAJ AURA au Congrès de Rouen, novembre 2021

1. Les membres du bureau

Denis REBOUL-SALZE - Président

André FRIEDENBERG - Vice-Président

Jacques LEFEBVRE – Trésorier, Territoire "Ardèche, Drôme, Isère"

Bernard BONILLO - Représentant au CA de l'UNHAJ

Frédéric CESBRON - Territoire "Ardèche, Drôme, Isère"

Dominique FOUCARD - Territoire "Allier, Cantal, Puy de Dôme"

Christian GRAS - Territoire "Allier, Cantal, Puy de Dôme"

Isabelle LEVAI-DAUDEL - Représentante au CA de l'UNHAJ

Christine MAGUIN-MUGNIER - Représentante au CA de l'UNHAJ

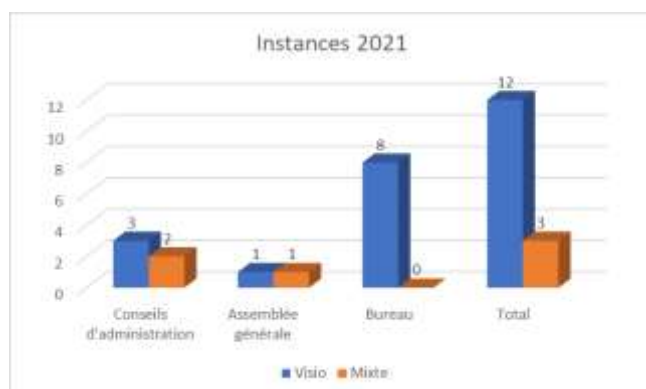
Antonis NOTARAS - Territoire "Loire, Métropole de Lyon, Nouveau Rhône"

Patrick PELLERIN - Territoire "Loire, Métropole de Lyon, Nouveau Rhône"

Michel REY - Territoire "Allier, Cantal, Puy de Dôme"

2. Les instances

Nos instances régionales ont été régulièrement tenues avec une reprise progressive de réunions en présentiel. Afin de favoriser la participation des administrateurs le format mixte a été privilégié. Nos assemblées générales se sont respectivement tenues les 22 juin et 14 décembre, et 5 conseils d'administration ont été organisés sur l'année, dont 3 en visio-conférence et 2 en format mixte visio-présentiel. Ces instances ont mobilisé la présence d'environ 130 participants élus. Huit bureaux se sont tenus à 100% en visio-conférence.



3. L'équipe

L'année 2021 est la première année pleine d'exercice pour nouveau binôme de direction régionale, Fabien Renaudin-Castay, directeur arrivée début décembre 2020 et Carole Bonneau, directrice adjointe en poste dès janvier 2021. Après 4 années de changement, l'objectif est de stabiliser l'équipe régionale.



L'équipe actuelle est composée de :

Fabien Renaudin Castay – directeur ;
Carole Bonneau – directrice adjointe ;
Virginie Montagnier – assistante de direction, chargée d'administration ;
Marie Sandoz – chargée de mission jeunesse ;
Clotilde Monségu – chargée de mission ingénierie et observatoire ;
Steve Kotey – chargé de mission ingénierie

En 2021, nous avons également accueilli : **Aïni Ihadadène** qui a secondé l'équipe Ingénierie sur l'Observatoire, le schéma directeur de développement et la cartographie pendant son stage de fin d'études. Deux volontaires en service civique, **Mélanie Dao** et **Pierre Essirard** ont démarré leur mission fin 2020 pour la terminer en avril 2021 ; et deux nouveaux volontaires ont rejoint l'équipe depuis début novembre 2021, il s'agit de **Zoé Thill-Lobier** et **Loris Fléchon**.

Enfin, il faut préciser que **Pauline Bruyas**, directrice adjointe a été remplacée pour son congé maternité par Carole Bonneau en début d'année 2021. Elle est actuellement en reconversion professionnelle et suit une formation depuis la mi-août 2021 qui se terminera en juin 2023.

4. Les Mouvements du réseau AURA 2021

Ils nous ont rejoint comme directeurs en 2021

INGELAERE Kevin, Le Tremplin
CHENAVIER Carole, FJT Guy IV
COURTIER Alain, Rochedolombe
ROZAY François, FCR 38

MARTIN Fabien, FCR 69
BOULESTEIX Arnaud, FCR 74
MASKERAOUI Mourad, Maison St Michel
DURAND François, Le Renouveau

Ils sont partis vers d'autres aventures

BRAHIMI Raphaël, Rochedolombe
SCHMUTZ Bénédicte, Le Renouveau
MAZIERE J-Marie, FCR 38
VERNAY J-Christophe, FCR 69

SERROT Mathilde, FCR 74
MIEUDONNET Marilyne, Le Tremplin
COLOMBEL Bruno, Espace Tivoli

C. Les Grandes Orientations 2021

L'année 2021 s'est ouverte sur une phase de prise de connaissance et de diagnostic de l'URHAJ et du réseau pour la nouvelle direction. Cette période, partagée avec la nouvelle gouvernance a conduit à la définition d'orientations prioritaires, votées lors de l'assemblée générale du 22 juin 2021

Deux grandes orientations générales et trois orientations spécifiques s'inscrivant totalement dans le projet associatif ont ainsi été définies.

I. Orientations générales

➤ **Priorité 1 : Renforcer l'Animation Politique du Réseau**

Un travail sur le sens politique et les valeurs à besoin de se poursuivre pour renforcer notre unité. L'animation politique du réseau est une priorité et cette animation doit s'appuyer sur une approche territoriale et en adéquation avec les besoins des adhérents.

➤ **Priorité 2 : Finaliser la mise en place des Collèges Jeunes et Salariés**

L'accompagnement des territoires par l'URHAJ est défini comme une priorité afin de voir une mise en place effective des collèges pour l'Assemblée générale 2022.

II. Orientations spécifiques

➤ **Priorité 1 : Construire et mettre en œuvre un Schéma de Développement des Compétences**

L'assemblée générale réaffirme le développement de compétence comme un élément fondamental et structurant du réseau. Il est également affirmé que cet axe s'inscrit nécessairement sur un temps long.

➤ **Priorité 2 : Renforcer la mise en œuvre du schéma régional de développement**

L'assemblée générale choisit de renforcer son action liée à la construction du schéma régional de développement de l'Habitat Jeunes. Il s'agit en outre de développer les offres d'accompagnement ingénierie en direction des acteurs des territoires et des collectivités.

➤ **Priorité 3 : Renforcer la visibilité du réseau**

L'assemblée générale choisit comme priorité pour l'année à venir de construire une stratégie de communication multiformes et multi-cibles. Cette stratégie devra tenir compte des moyens à mobiliser afin que sa mise en œuvre soit parfaitement réalisable et pérenne.

RAPPORT D'ACTIVITÉ



A. L'animation du réseau

Cette année 2021 a connu une forte mobilisation des élus, tant dans la gouvernance traditionnelle liée à la tenue des instances statutaires qu'à travers des représentations et la participation active à des commissions thématiques. L'objectif était avant tout de redynamiser le réseau après un temps de confinement et des vacances importantes sur les postes de direction.

1. L'animation territoriale

Deux axes ont guidé l'animation territoriale en 2021. D'une part, l'envie était forte pour les élus de se retrouver et de se rapprocher des territoires après la période de confinement. D'autre part, il fallait pour la nouvelle gouvernance et la nouvelle direction de faire connaissance avec les adhérents.

a) Décentralisation des instances

Lorsque les réunions physiques ont été possible, le choix a été d'organiser la tenue des instances de l'URHAJ AURA chez des adhérents. Cela répondait à une envie forte des élus de se rapprocher des adhérents des différents territoires et de ne pas se réunir uniquement au siège lyonnais. 2021 a permis d'enclencher cette nouvelle dynamique pour les instances, notamment un CA à la Manu à Valence, un CA à Lyon chez Popinn's Part-Dieu et l'assemblée générale du 14 décembre 2021 chez YMCA France Villeurbanne.

Afin de faciliter à la fois la proximité et la participation, l'URHAJ s'est équipée de moyens techniques de visioconférence et l'équipe régionale a adapté l'animation en veillant à la bonne dynamique des réunions.

b) Rencontres territoriales

La décentralisation des instances a été également le moyen d'organiser des réunions locales. Il s'est agi de consacrer un temps de rencontre pour valoriser et mieux connaître chaque territoire, ses adhérents, leurs moyens, leurs actions, leurs difficultés, leurs succès et comment tout cela résonne avec l'action régionale ou les actions portées ailleurs par les structures Habitat jeunes.

Par ailleurs, la présence de l'URHAJ dans les instances des adhérents a également été assurée en partie, notamment lors des réunions de l'UDHAJ 73, ou les AG locales. Cette représentation doit monter en puissance en 2022.

Enfin, les rencontres avec les adhérents se sont faites selon les dossiers et les urgences apparues au fil de l'année : Habitat jeunes Cantal – Aurillac, Mutualité Française Isère, YMCA Villeurbanne, AILLOJ Villeurbanne, L'Escale – Lyon, Corum Saint Jean- Clermont-Ferrand, l'Atrium -Thiers, Résidence Guy IV-Montbrison, Clairvivre Wogenscky – Saint Etienne, SIRA – Clermont Ferrand, La Manu- Valence, Habitat Jeunes Privas Centre Ardèche, Popinn's Part-Dieu, etc.

- > Perspectives : organiser une tournée des adhérents : proposée par la direction de l'URHAJ-AuRA afin de rencontrer tout le monde, de mieux se connaître, parler des projets, des besoins et des dossiers en cours.

2. La contribution au national

Le réseau est par principe un lieu d'échange, de rencontre et de coopération, l'URHAJ AURA participe et contribue aux réflexions et aux travaux de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes. Cette contribution tant de la part de nos élus, que de l'équipe régionale se retrouve à plusieurs niveaux : représentation de l'URHAJ aux instances nationales et aux événements, participation aux groupes de travail, et contribution et partage d'outils pour le réseau.

a) Participations aux instances nationales

➤ **CA et bureaux de l'UNHAJ**

Les élus qui nous représentent au Conseil d'administration de l'UNHAJ sont :

- Isabelle DAUDEL (Clairvivre-Wogenscky) – titulaire
- Christine MAGUIN-MUGNIER (La Tournette) - suppléante
- Patrick PELLERIN (YMCA/UCJG) - titulaire
- Bernard BONILLO (Viltais) – suppléant.

Patrick PELLERIN siège également au Bureau de l'UNHAJ.

➤ **Congrès**

Une mobilisation a particulièrement compté cette année, celle de la constitution de la délégation Auvergne-Rhône Alpes de 8 adhérents pour représenter l'URHAJ à l'assemblée générale annuelle de l'UNHAJ, tenue cette année dans le cadre du Congrès. Traditionnellement organisé tous les 4 ans dans une des régions françaises, le Congrès s'est fait attendre sur une cinquième année jusqu'en novembre 2021. Il a été l'occasion d'une grande mobilisation nationale, dans la ville de Rouen, et s'est déroulé en plusieurs temps institutionnels :

- Les Assises, une journée de réflexion et de débats ouverte aux adhérents et partenaires qui s'est tenue sur la journée du vendredi 26 novembre, et à laquelle l'équipe salariée de l'URHAJ et de nombreux adhérents ont participé.
- L'assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue sur la journée du samedi 27 novembre, et qui a élu les 4 adhérents représentants l'URHAJ au Conseil d'Administration de l'UNHAJ.
- L'Assemblée Générale de Congrès, un temps statutaire ouvert aux adhérents qui s'est déroulé sur la matinée du dimanche 28 novembre.

Au-delà d'un temps festif rassemblant les acteurs de l'Habitat Jeunes et leurs partenaires, ce Congrès a eu pour ambition d'alimenter les projets locaux via une réflexion partagée, la découverte d'initiatives, et l'actualisation d'un projet politique. A l'issue de ce Congrès, une motion d'orientation a été votée sur la base des trois orientations suivantes :

1. Transformation écologique : habitons nos territoires autrement !
2. Agissons sur les conditions faites aux jeunes !
3. Renforçons nos dynamiques collectives !

➤ **Commission Vie de l'Union**

Dominique Foucard (titulaire) et Nadine Asuncion (suppléante) ont représenté l'URHAJ AURA à la Commission Vie de l'Union de l'UNHAJ, en charge notamment de veiller au bon fonctionnement l'Union et d'instruire les demandes d'adhésion. 4 CVU se sont réunies en 2021

En 2021, le 26 mai, la CVU a donné un avis favorable à la demande d'adhésion de la ville de Montbrison pour la résidence Guy IV. Suivant cet avis, le CA de l'UNHAJ a voté l'adhésion le 18 juin.

b) Participation aux groupes de travail

➤ **Séminaires, Conférences permanentes**

Ces temps sont organisés par l'UNHAJ en direction des présidents et des délégués régionaux. Ils sont consacrés au partage d'information et à la réflexion stratégique. En 2021, 4 Conférences permanentes ont été programmées. En revanche, le Congrès est venu remplacer les séminaires.

➤ **Coop et Café DR**

A destination des délégués régionaux, ces RDV sont plutôt consacrés à la méthode, à la mise en œuvre des orientations collectives, au partage d'informations et de savoir-faire. 4 RDV Coop ont été programmées en 2021. 3 Café DR sont venus renforcer ces temps d'échanges à partir du second trimestre.

➤ **GT Formation du réseau**

Tout d'abord, l'UNHAJ et des URHAJ reconnues en tant qu'organisme de formation - Ile-de-France, Pays-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes - se sont regroupées et ont constitué le Comité OF'HAJ afin de préparer leur audit respectif : partage de savoir-faire, espace de questions/réponses.

Ce Comité s'est transformé en Commission Formation Habitat Jeunes regroupant l'ensemble des URHAJ - même celles qui ne sont pas organisme de formation - et l'UNHAJ. C'est le résultat d'une volonté de mutualiser nos savoirs, nos outils, de partager nos méthodes, et de construire une vision commune et respectueuse des espaces des actions régionales.

Ce travail se poursuivra en 2022 et deux rencontres de cette Commission sont prévues : préparer la collecte de besoins, et évoquer les modèles économiques des organismes de formation.

➤ **GT Socio-éduc**

Les échanges avec l'UNHAJ, les autres URHAJ et les différents partenaires se sont renforcés permettant de partager et d'essayer les nombreuses expériences et outils, relayés ensuite aux équipes d'Auvergne Rhône-Alpes. L'URHAJ AURA participe ainsi aux cafés socio-éduc UNHAJ (une fois par mois), aux visio socio-éduc avec les autres URHAJ (une fois tous les 2 mois) et au groupe de recherches socio-éduc (une fois par trimestre).

➤ **GT Habitat**

Les GT Habitat sont destinés aux équipes ingénierie et délégués régionaux. Ce sont des temps d'échanges de bonnes pratiques, de mutualisation d'outils, d'analyse de l'actualité juridique, et d'échange d'informations. Ils se réunissent environ une fois tous les deux mois.

➤ **Webinaires**

Ces séminaires en ligne interactifs, permettent d'échanger avec l'UNHAJ sur différents sujets impactant le projet Habitat Jeunes. Concrètement, il s'agit de s'inscrire en amont pour pouvoir se connecter à une adresse donnée, le jour et l'heure dite, de regarder et écouter un ou plusieurs intervenants sur un sujet, et le cas échéant de pouvoir poser des questions en direct ou par l'intermédiaire d'un chat.

11/03/2021 webinaire de prise en main du nouvel outil OPHAJ

15/04/2021 webinaire de présentation du nouveau Fond Social Européen

11/05/2021 webinaire sur la diversité des solutions logements Habitat Jeunes

02/12/2021 webinaire concernant la présence socio-éducative en ligne, où en sommes-nous ?

c) Outillage du réseau : Création du guide OP'HAJ

À la suite de la présentation de la nouvelle plateforme OP'HAJ par l'UNHAJ auprès des adhérents AurA en juillet 2021, l'URHAJ s'est associée au service communication de l'Union Nationale pour créer une fiche technique d'utilisation du nouvel outil.

Les objectifs de ce mode d'emploi et double, à savoir faciliter la prise en main de la plateforme et favoriser la complétude des données. Ce travail conjoint a par la suite été diffusé dans le reste des URHAJ.



3. Le développement partenarial

a) Addictions France

Dans le cadre de la convention signée entre Addictions France et l'URHAJ en janvier 2021, des interventions / sensibilisations sur les addictions ont pu avoir lieu dans différentes structures Habitat Jeunes, sur plusieurs territoires, durant l'année 2021.

Une formation – échanges sur les addictions a rassemblé les professionnels socio-éducatifs du Puy de Dôme, de l'Allier, du Cantal le 21/04 au FJT Le Phare à Clermont-Ferrand



b) France Assos Santé Auvergne Rhône Alpes

Groupe Santé des Jeunes

A la suite du Défi Citoyen, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes soutenu par l'Agence régionale de santé, va piloter un groupe de travail composé majoritairement de jeunes. L'objectif du groupe : faire du lobbying auprès des acteurs en santé publique de la région pour qu'ils puissent reprendre effectivement les recommandations des jeunes pour leur santé. L'URHAJ est également partie prenante dans ce groupe de travail santé des jeunes.

Take Care

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a créé en 2018, un serious game sur les droits en santé, « Take Care » (Application en téléchargement sur mobile), à destination des jeunes de 16 à 25 ans. En s'appuyant sur l'expertise d'acteurs en prévention et promotion de la santé de la région et du social, dont l'URHAJ Auvergne Rhône-Alpes fait partie, les deux premiers épisodes avaient vu le jour.



L'année 2021 a permis de réfléchir à la création de 4 nouveaux épisodes qui ont été lancés en mars 2022.

c) Assurance Maladie / UNHAJ

Une expérimentation de partenariat avec l'Assurance Maladie est en cours sur plusieurs territoires, dont la région Auvergne Rhône-Alpes.

Avec la référente régionale de l'Assurance Maladie (également directrice de la CPAM de la Drôme), il a été décidé d'expérimenter ce partenariat sur le territoire de la Drôme en associant également l'Ardèche.

La mise en place de ce partenariat va permettre entre autres :

- L'animation d'un Escape Game Santé des Jeunes (créé par la CNAM) « Sortez Ameli de là ! », installé dans une résidence et animé par des personnes de la CPAM
- La formation des professionnels socio-éduc sur l'accès aux droits et aux soins
- Un contact référent CPAM direct pour des situations complexes de jeunes accompagnés.
- La mise à disposition d'une boîte à outils pour les jeunes (fiches, flyers...) sur l'accès aux droits et aux soins



d) URCLLAJ AURA

Le partenariat avec l'URCLLAJ AURA s'est renforcé en 2021 autour de l'ingénierie et de la prospection commune en direction des collectivités et des territoires afin de proposer des études de besoins. Cela s'est traduit par la mise en place de points d'informations mensuels avec l'équipe d'ingénierie, de préparation commune des bureaux de CRHH, de réponse à des appels à projets et des appels à manifestation d'intérêt, etc.

En 2021, une première étude a été portée en commun pour le Grand Chambéry dans le cadre du Logement d'abord sur le besoin en logement et en accompagnement vers le logement des publics jeunes précaires.

e) CRESS

En 2021, l'URHAJ AURA a adhéré à la CRESS, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire. André FRIEDENBERG nous représente au sein du collège n°3 des groupements d'associations.

f) Les autres têtes de réseau

L'équipe de l'URHAJ participe également aux rencontres et aux temps d'échanges des autres têtes de réseau : URIOPSS, APOGEES, l'Inter-réseau Habitat, SOLIHA, la FAPIL, la FAS, COHABILIS, L'ARTAG, Médecins du Monde, etc.

B. La représentation externe du réseau

1. CRHH

Le Comité Régional de l'Hébergement et de l'Habitat (CRHH) est un lieu de concertation entre les acteurs locaux de l'habitat et de l'hébergement. L'URHAJ y siège en binôme avec l'URCLLAJ. Son rôle au côté de ses partenaires associatifs est de partager notre expertise sur les besoins des publics spécifiques et notamment de défendre les besoins des jeunes en matière d'Habitat et d'accompagnement. Le bureau du CRHH se réunit une fois par mois.

Denis REBOUL-SALZE en tant que président de l'URHAJ est titulaire et Fabien RENAUDIN CASTAY est suppléant.

2. CHAL

La Commission Hébergement et Accès au Logement (CHAL) est l'instance du CRHH qui a pour objet l'étude des dispositifs d'accompagnements sociaux liés au logement et certains plans départementaux comme les PDALHPD. Elle est animée par la DREETS. L'URHAJ y siège en binôme avec l'UNAFO. Comme pour le CRHH, l'objectif est de partager notre expertise sur les besoins des publics et de défendre les intérêts des jeunes en matière d'habitat et d'accompagnement.

3. Commissions locales

a) Conférence Intercommunale du Logement

La Conférence Intercommunale du Logement de la Métropole du grand Lyon est chargée de définir les orientations stratégiques en matière d'attributions et de mutations dans le parc social, les modalités de relogement des publics prioritaires et les modalités de coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires des droits de réservation. Denis REBOUL-SALZE est représentant titulaire et Fabien RENAUDIN CASTAY, suppléant.

b) Grand Clermont

Dans le cadre de son Observatoire Local des Loyers du Grand Clermont, l'Agence d'urbanisme de Clermont Ferrand a convié différents partenaires dont l'URHAJ AURA à un atelier autour de la thématique de l'accession des jeunes de moins de 30 ans à un logement autonome au sein du Grand Clermont. Cet atelier a eu pour objectif de croiser les regards des acteurs autour des besoins et freins actuels des jeunes du territoire quant à leur accessibilité à un logement autonome. Les éléments recueillis sont venus enrichir une étude portant sur cette thématique présentée en janvier 2022.

4. Rencontres nationales de l'Habitat Partagé

Le 9 juillet, l'URHAJ et ALOJ participaient aux rencontres nationales de l'habitat Partagé afin de témoigner des besoins spécifiques des jeunes et de l'expérience des 4 logements jeunes au Village Vertical à Villeurbanne.



C. L'accompagnement des adhérents

1. Le développement de compétences

a) Le Groupe de Développement de Compétences

L'URHAJ-AuRA a souhaité inclure ses adhérents dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie du développement des compétences du réseau. L'idée était d'avoir une réflexion sur nos métiers et l'accompagnement des professionnels, en dépassant la seule notion des formations.

Trois rencontres, en visio, ont été organisées – Mai, Juillet, Septembre – rassemblant 6 directeur.trice.s et l'URHAJ-AuRA en son directeur, sa directrice adjointe et sa chargée de mission jeunesse.

Trois niveaux de travail ont été identifiés :

1. Avoir une connaissance des compétences et des savoir-faire présents dans les structures.
2. Proposer des solutions et pistes de développement à partir de ces connaissances, au réseau et aux instances de l'URHAJ.
3. Évaluer et vérifier la mise en œuvre de ces propositions.

La première étape qui consiste à lister les compétences propres aux FJT, s'appuiera finalement sur l'outil OP'HAIJ. Cet outil, dans son module « ressources humaines » permet de collecter et regrouper sur un même espace, l'ensemble des informations qui concernent les ressources humaines salariées et non salariées mobilisées par les acteurs Habitat Jeunes. De l'analyse de ces données, un second travail pourra débuter : imaginer des pistes d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territorialisé (GPECT), partager les compétences, faciliter les recrutements dans les structures, anticiper les départs à la retraite, anticiper sur les évolutions de nos métiers.

D'autres pistes ont été soulevées comme la préparation d'un séminaire et la possibilité de travailler le développement de compétences du réseau en lien avec les besoins des partenaires locaux.

b) La Formation

L'année 2021 a été une année charnière, centrée sur l'amélioration du processus des formations. L'arrivée de la nouvelle directrice adjointe a permis de mettre sur pied une coordination efficace et structurée de ces formations professionnelles.

Ainsi, l'année écoulée s'est découpée en 3 phases :

➤ **La certification Qualiopi**

Janvier - Février : audit et obtention de la Certification Qualiopi.

Directrice adjointe, Chargée de mission jeunesse et Assistante de direction ont œuvré pour la préparation de l'audit réalisé par CertUp-Maïeutika le 26 janvier 2021. Le passage de cet audit, et l'obtention de la certification Qualiopi a permis à l'équipe de se structurer et d'améliorer son fonctionnement : process, outils, suivi, etc.

➤ **Recueil des besoins de formation des adhérents**

Mars - Juin : diagnostic, collecte des données, analyse des données.

Une collecte des besoins en formation a été réalisée auprès des directeur.trice.s et des équipes salarié.e.s de la fonction socio-éducative. Une fois le formulaire construit et diffusé, une analyse des données a été effectuée et partagée.

➤ **Le programme formation**

Juin - Décembre : élaboration des formations, mise en page et diffusion du catalogue de formations 2022. La collecte des besoins réalisée, un catalogue de formations a été diffusé pour l'année 2022. Les priorités majeures ont été : répondre aux besoins collectés, décentraliser les formations, recourir à des formateurs connaissant le secteur Habitat Jeunes, favoriser les formations en présentiel.

2021 Formations réalisées
4 formations – 44 stagiaires
Développer et mettre en œuvre un projet inscrit sur le territoire de ma structure Habitat Jeunes. 07 et 08/01/2021 10 personnes
Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) 25/02/21 et 02/03/21 16 personnes
Formation Education à la sexualité 7, 8, 9/06 et 20, 21/09/2021 7 personnes
Conseil de la Vie Sociale [CVS] - un levier pour la participation des jeunes dans les projets Habitat Jeunes : Comment le mettre en place, l'animer, le renouveler ? 19/10/2021 en présentiel + 04/03/2022 ½journée en distanciel 11 personnes

c) 2022-2023 : quelles perspectives ?

Notre objectif est de répondre au mieux aux besoins et attentes du réseau, et ce, dans un cadre satisfaisant. C'est pourquoi, nous pensons axer les formations 2023 sur la possibilité de formations en distanciel, car en plus d'être une région vaste, des habitudes de travail ont été prises avec la visioconférence.

Par ailleurs, nous réfléchissons sur les formations à destination de nos élu.e.s qui peuvent pour une part être financées par le Fonds de Développement de la Vie Associative [FDVA].

2. L'accompagnement des équipes professionnelles

a) L'Echange de pratiques

➤ Temps d'échanges – Les Cafés des Directrices et des Directeurs

Une fois par mois, en visioconférence, c'est l'occasion pour les responsables d'établissements adhérents à l'URHAJ-AuRA de se retrouver pour échanger sur leurs besoins, leurs difficultés du moment et de partager leur expérience. C'est également un temps de transmission d'information, et d'actualité du réseau.

➤ 30 min ensemble

En amont de l'Assemblée Générale, nous avons proposé des RDV quotidiens, de 30 minutes, à destination des directrices et les directeurs et de tous les élu.e.s des structures adhérentes. 15 RDV thématiques ont été proposées pour échanger, discuter, poser des questions et appréhender les actions menées et portées par l'URHAJ pour le réseau, ou encore des partenaires Action logement, URCLLAJ, etc.

- > Perspectives : le format des 30 minutes ensemble se transformera en temps d'ateliers de bonnes pratiques.

b) L'accompagnement des équipes socio-éducatives

2021 s'est déroulé dans la continuité de 2020, compte tenu de la crise sanitaire qui a perduré et les équipes socio-éducatives ont dû s'adapter face des jeunes parfois désemparés (difficultés de se projeter dans l'avenir, sentiment d'impuissance, d'isolement, de renoncement...).

Résidents, équipes, tous partagent la même volonté, celle de remettre le collectif au cœur de l'action Habitat Jeunes. Pour diverses raisons (protection des résidents et peur du non-respect des gestes barrières, flou concernant la reprise des actions collectives dans nos établissements, trop d'urgences à traiter dans l'accompagnement individuel...), les équipes ont peiné à relancer la dynamique d'animations collectives. Aujourd'hui l'envie est là, mais elles ont besoin d'un coup de pouce pour relancer une dynamique de projet collectif.

L'URHAJ a accompagné les équipes socio-éducatives et assuré un rôle de soutien durant cette année.

- 7 rencontres en visio des équipes socio-éducatives ont eu lieu en 2021, dont 4 sur des thématiques particulières (animations collectives, projet d'accompagnement personnalisé, conseil de vie social, gestion des conflits)
- 15 mails infos réseau socio-éduc avec des actualités, des ressources, des outils ont été envoyés aux équipes socio-éducatives.
- La partie « ressources socio-éducatives » dans le google drive de l'URHAJ a été enrichie d'outils et de thématiques

3. L'appui au montage de projet socio-éducatif

a) Projet Socio-Educatif de Montbrison

Depuis maintenant 3 ans, l'URHAJ accompagne les structures qui le souhaitent dans l'accompagnement à l'écriture de leur projet social éducatif. L'idée est de travailler avec les directions et équipes à l'amélioration de leurs pratiques tout en étant en accord avec la nouvelle circulaire CNAF PSE d'octobre 2020.

En 2021, notre nouvel adhérent de Montbrison, s'est fait accompagner par l'URHAJ pour l'écriture de son projet socio-éducatif pour sa toute nouvellement résidence Guy IV, projet accepté par la CAF de la Loire.



b) Formation Renouvellement des Projets Socio-Educatifs CAF 73/74

À la suite de la sortie en Octobre 2020 de la nouvelle circulaire CNAF impactant la Prestation de Service, l'URHAJ AuRA s'est associée aux CAF de Savoie et de Haute Savoie pour mettre en place deux demi-journées "PSE-formation/accompagnement des structures " à destination des FJT des deux territoires concernés (adhérents ou non à l'URHAJ). Ce travail a abouti à une première ½ journée de formation qui s'est tenue le 14/10/2021. Ce temps de rencontre a permis :

- De revenir sur le fonctionnement des CAF
- D'expliquer et clarifier les attendus des CAF tout en donnant un sens collectif à la démarche de projet socio-éducatif
- De connaître la méthodologie et les parties incontournables pour l'écriture d'un projet socio-éducatif.



Un deuxième temps de rencontre devait se tenir le dernier trimestre 2021 qui a dû être reporté suite aux restrictions sanitaires liées à la COVID. Ce deuxième temps, se tiendra finalement durant le 1^{er} semestre 2022, et permettra d'approfondir les fondements de la 1^{ère} session et d'aborder :

- la méthodologie de projet
- les conditions de calcul de la prestation de service
- les étapes clés et le calendrier de renouvellement des agréments

> Perspectives : la seconde session a été programmée pour le 17 mai 2022.

4. L'appui des adhérents en difficulté

a) Habitat Jeunes Cantal - Aurillac

Tout début 2021, l'association Habitat Jeunes Cantal, dont le directeur était en arrêt, a sollicité l'aide de l'URHAJ AURA pour sortir de la procédure de liquidation qui s'engageait à son encontre. L'URHAJ est intervenue à la fois avec un appui politique et stratégique porté par Dominique Foucard et un appui technique piloté par Fabien Renaudin Castay.

Dans un premier temps, il fallait réaliser un diagnostic exhaustif de la structure. Ceci a été fait sur deux jours avec l'équipe de l'URHAJ et la contribution de directeurs du réseau – Françoise Remuzon, directrice du Phare à Clermont et Philippe Guyot directeur de l'Atrium à Thiers. Pendant cette période transitoire, Denis Reboul-Salze, Dominique Foucard et André Friedenberg ont siégé au CA d'Habitat Jeunes Cantal.

Sur la base de ce diagnostic, plusieurs priorités ont été définies afin de remettre la structure sur des rails et regagner la confiance des partenaires tout en travaillant des solutions pérennes de redressement. Cette seconde phase a pu se déployer avec l'aide de l'association Popinn's et l'embauche d'un manager de transition, Sylvain Montassier.

Consolidation de la trésorerie, modification de la gouvernance, remobilisation de l'équipe, investissement d'urgence, renégociation des conventions et réorganisation du budget ont fait qu'aujourd'hui la structure peut entrevoir un avenir notamment avec le recrutement de Clément Rouet au poste de Direction.

Ce qui n'aura pour l'instant pas pu être rattrapé est la reprise de gestion de la nouvelle résidence Darwin dont la gestion devait lui être confié par le bailleur Polygone.

D. L'Animation des dynamiques collectives

1. Les actions mutualisées

a) Convention SIAO

En 2021, les discussions se sont poursuivies avec la DREETS pour finaliser le modèle de convention régionale SIAO. L'objectif était de proposer aux DDETS, aux gestionnaires du SIAO et aux FJT un outil pouvant permettre d'initier un dialogue visant à améliorer les relations SIAO-FJT et faciliter l'entrée ou la reconnaissance de l'accueil des publics en difficulté par les Foyers.

Ce travail a été diffusé auprès de foyers, de l'UNHAJ, et des autres URHAJ pendant le processus de construction. Puis une diffusion large a été effectuée. Ce travail a également donné lieu à une présentation lors de la réunion régionale des DDETS-SIAO pour présenter les enjeux et les contraintes pour les FJT.

Cette présentation a eu lieu le 7 décembre avec le témoignage de Juliette Lucot de Viltais

b) Expérience volontariat

Proposer une expérience de volontariat en Service Civique aux jeunes



L'URHAJ porte un agrément régional service civique ; cet agrément est mis à disposition des structures qui le souhaitent et ce, dans le but de faciliter administrativement l'accueil de jeunes volontaires.

- 10 volontaires ont été accueillis dans le cadre de l'agrément collectif de l'URHAJ en 2021 dans les départements du Rhône, de l'Allier, de la Drôme et de la Haute-Savoie.
- 4 l'ont été en direct à l'URHAJ : 2 sur 2020-2021 et 2 sur 2021-2022 sur les missions respectives :
 - « Aller à la rencontre des résidents pour faire remonter leur parole sur les questions de santé ». Une vidéo a été réalisée sur leur mission : https://www.youtube.com/watch?v=RzBz6JV_nf8
 - « Aller sur le terrain pour récolter la parole des jeunes sur leurs besoins, leurs ressentis concernant l'accompagnement et les animations collectives en résidence Habitat Jeunes ! ». Cela a permis de mesurer l'impact de cet accompagnement sur les parcours des jeunes. Ça se passe comment ta vie dans la résidence ? Viens échanger avec nous ! La mission de Zoé et Loris, volontaires en service civique à l'URHAJ. Depuis début novembre 2021, Zoé THILL-LOBIER et Loris FLECHON se sont engagés dans leur mission et proposent une animation ludique pour les résidents, permettant d'évaluer l'impact



c) Plan santé ARS (2022 – 2023) / expérimentation

L'URHAJ a engagé un travail depuis 2019, avec l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, sur un plan d'actions pour le réseau "Inscrire une démarche santé globale dans le parcours du jeune accueilli au sein d'une résidence Habitat Jeunes", pour lequel un financement est demandé.

L'objectif de ce projet est d'inscrire la prise en compte de la santé des résidents dans les projets d'établissements des résidences et d'accompagner la mise en place d'une culture de prévention santé à l'échelle des structures du réseau Habitat Jeunes de manière à intégrer pleinement cette dimension dans l'accompagnement social global.

C'est à dire que leur passage chez Habitat Jeunes doit leur permettre d'apprendre, d'améliorer leur santé et de devenir plus autonome sur les questions de santé dans ses différentes dimensions (bien-être physique, mental, alimentaire, affectif, sexuel, et sur la question des addictions).

Ce plan d'action se décline autour de deux idées force :

- Inscrire la santé publique comme élément de l'accompagnement social global mis en œuvre au sein des structures (formation des équipes et des directions, faire évoluer les projets d'établissement en inscrivant la santé dans le parcours du jeune accueilli et la mise en place de projets santé dans les établissements HJ)
- Accompagner le développement d'actions de santé publique dans les différents champs correspondant à des problématiques identifiées

Le plan d'action doit se dérouler sur plusieurs années. Nous avons durant toute l'année 2021 travailler à garder le contact avec les interlocuteurs de l'ARS, ce qui a payé puisque le projet est en passe d'être inscrit sur une plateforme de demande de financements.

L'ARS nous a demandé de réécrire le projet sur 2 ans (2022 et 2023), afin d'être cohérent avec le prochain Schéma Régional de Santé (SRS). Nous sommes donc partis sur une expérimentation sur 2 ans pour les 10 volontaires (déjà définis en novembre 2020).

d) Dispositif d'Accueil Jeunes

Le Dispositif Accueil Jeunes (DAJ), dispositif d'urgence, construit pour et suivi par les équipes de prévention spécialisées [Sauvegarde 69, SLEA, Métropole de Lyon, AJD Prévention] est conçu à destination des jeunes âgés de 18 à 25 ans qui connaissent une rupture dans leur hébergement. Il a été prévu pour un accueil annuel de 70 jeunes répartis dans 12 logements [Popinn's Moulin-à-Vent, Popinn's Jeune Part-Dieu, YMCA UCJG, AILOJ, Escale Lyonnaise].

Ce dispositif financé par la Métropole de Lyon, le Département du Rhône et l'Etat, est coordonné par AILOJ sur le côté opérationnel, et par l'URHAJ-AuRA sur les aspects administratifs et financiers.

Les instances réunies sur l'année 2021 :

- COTECH 31/03/2021.
- COPIL 27/05/2021 : la décision a été prise de réunir un prochain COPIL fin 2021 pour réaffirmer et arbitrer sur les contours du dispositif DAJ avec l'ensemble des parties prenantes : structures qui hébergent, structures qui prescrivent, et financeurs.
- COPIL 10/12/2021, les décisions suivantes ont été prises :
 - > Durée du séjour d'accueil actée pour 2022 : 2 mois à l'entrée + 1 mois renouvelable si démarches et perspectives de sortie et accord de la structure accueillante, + rencontres intermédiaires tous les 15j à maintenir. Exception : possibilité d'un 4ème mois sous réserve de validation de la Commission pour prise de décision.
 - > Création d'une Commission : l'objectif est de décider à plusieurs parties prenantes le prolongement de la durée du séjour du jeune pour un 4ème mois. Les membres sont : les coordinateurs du dispositif [AILOJ et URHAJ-AuRA] et les trois financeurs [Métropole de Lyon, Département du Rhône, Etat].

e) FormToit

La participation de l'URHAJ AURA se poursuit au sein de Form'Toit. Jacques Lefebvre est mandaté pour siéger au Conseil d'administration, Fabien Renaudin Castay étant le suppléant.

2. Les évènements et les rencontres

a) Journée Jeunesse 2021

La journée jeunesse 2021 s'est tenue en visio-conférence le 01 juin 2021. Elle s'est articulée autour de différents temps forts contribuant à présenter d'une part une photographie régionale et rhodanienne de l'activité du réseau Habitat Jeunes, et, d'autre part, de permettre le croisement des regards de professionnels autour d'une thématique spécifique : **Résister aux périodes de crises, pistes d'actions et bonnes pratiques à partager.**

La matinée de cette journée s'est attachée à présenter les données de l'observatoire, et l'après-midi s'est articulée autour d'ateliers d'échanges et de partages d'expériences sur la thématique :

- Les ressources des jeunes et leur santé ; avec le témoignage du Centre de Jeunesse P. Bérégovoy – Roanne
- L'économie des structures ; avec le témoignage du Corum Saint Jean - Clermont Ferrand
- Les pratiques et les accompagnements, qu'ils soient individuels et collectifs ; avec le témoignage de l'AOCDF – Villaz.

b) Le Défi Citoyen « Agis pour ta Santé ! »

Le Défi citoyen « Agis pour ta Santé ! » est une action de plaidoyer menée en 2021 pour améliorer la santé des jeunes de la région Auvergne Rhône-Alpes. L'objectif pour les 16-25 ans volontaires : faire des

propositions pour améliorer leur bien-être et ainsi espérer influencer pour les actions qui les concernent, le contenu de la feuille de route régionale en santé 2023-2028, construite et pilotée par l'Agence Régionale de Santé. Cette action, financée par l'ARS est né à l'initiative d'un collectif régional d'acteurs de la santé, du social et de l'environnement, dont fait partie l'URHAJ AURA.

Les 16-25 ans de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont transmis 15 recommandations pour leur santé aux décideurs en santé publique de la région fin 2021, au travers du « Défi citoyen : Agis pour ta santé ! ».

A cette occasion, plusieurs structures Habitat Jeunes ont mobilisé des résidents et ont pu faire des propositions. Parmi celles-ci, la contribution des résidents du Phare à Clermont-Ferrand, sur la lutte contre la précarité menstruelle a été retenue et une résidente est ainsi venue la présenter devant l'Agence Régionale de Santé et l'ensemble des acteurs présents lors du Grand Live du Défi Citoyen le 18/11/2021.

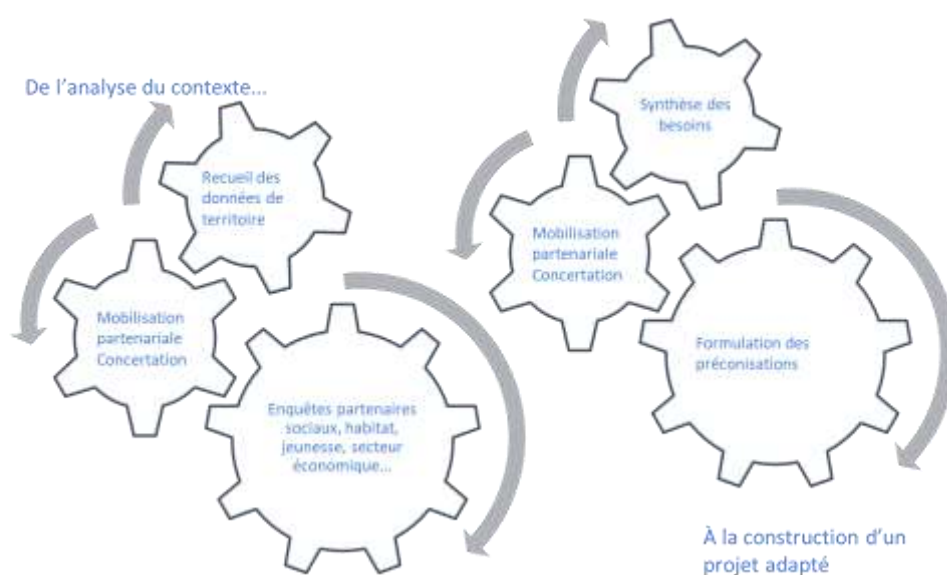
En 2022, un groupe de travail « Agis pour ta santé ! », composé majoritairement de jeunes ira défendre ces recommandations pour garantir leur reprise dans la feuille de route en santé publique 2023-2028.

E. Le développement de solutions Habitat Jeunes

1. Les activités du Pôle Ingénierie

L'équipe d'ingénierie a poursuivi son travail d'accompagnement des adhérents sur les divers projets de réhabilitation ou de développement de l'offre Habitat Jeunes avec pour objectif : faire émerger des solutions spécifiques Habitat Jeunes / développer l'offre.

Outre la veille d'information sur les financements potentiels (Fondation d'entreprise, Collectivités, etc.) L'URHAJ porte l'organisation des MOC après des études de besoins et de faisabilité. La MOC (Maîtrise d'Ouvrage Collective) est l'outil de pilotage du travail autour d'un projet ; elle structure l'ensemble de la démarche sur le territoire. L'objet est d'associer toutes les parties prenantes (collectivités, Etat déconcentré, résidence, CAF, Mission locale, acteurs associatifs, organismes de formation, chambres consulaires, Action Logement, CDC, ...) afin de garantir l'adhésion de tous et toutes à la finalité du projet et de réunir les conditions nécessaires à sa réussite. Tous les projets passent souvent par cette étape dans l'accompagnement de l'URHAJ.



2. Les études de besoins

a) Jeune et précarité : pour un logement d'abord / Etude sur le besoin en logement et en accompagnement vers le logement des publics jeunes précaires sur le territoire du Grand Chambéry

Grand Chambéry est une communauté d'agglomération regroupant 38 communes, 138 000 habitants et compétente en matière d'habitat. Dans le cadre de son PLUI-HD, l'agglomération a souhaité engager une démarche particulière pour assurer une réponse adaptée aux besoins spécifiques des jeunes en logements.

Plus précisément, Grand Chambéry, territoire 2021 de mise en œuvre accélérée du Logement d'Abord, souhaite travailler ses problématiques territoriales concernant l'accès des jeunes au logement, identifiées à différents niveaux du parcours et partagées par de nombreux acteurs de l'offre de logement comme de la demande et de l'insertion des jeunes.

Elle a donc identifié le besoin de comprendre la situation spécifique des jeunes relevant du Logement d'Abord pour mobiliser les ressources du territoire de manière optimale en vue de ce dispositif.

Cette étude a une triple ambition, à savoir : quantifier et qualifier les besoins des jeunes en situation de précarité ou vulnérables à la précarité sur le territoire du Grand Chambéry, quantifier et qualifier l'offre de logement et de services liés au logement répondant aux jeunes vulnérables ou en situation de précarité pour accéder au logement, et enfin, mobiliser des solutions d'offres de services et de logements (existants ou à produire) pour mettre en œuvre du Logement d'Abord à destination des jeunes au regard des besoins évalués.

Pour répondre à ces ambitions, l'URHAJ et l'URCLLAJ se sont associées afin de proposer au Grand Chambéry de réaliser une étude en 3 volets entre septembre 2021 et septembre 2022 :

1. Un état des lieux croisé des situations de jeunesse relevant du Logement d'Abord d'une part et des offres de logement et de services du territoire d'autre part (2021)
2. Une analyse de l'ingénierie du territoire sur les axes « Accueil-Information-Orientation – Accompagnement » et « Rapprochement offre-demande » (2021)
3. L'identification et caractérisation des besoins d'évolution de l'offre de services et de logement sur le territoire ainsi que des outils pouvant être explorés dans le cadre de la mise en œuvre du Logement d'Abord à destination des jeunes (à venir sur 2022)

b) Etude des besoins en logement des jeunes : Haute Loire



Cette étude a été commandée par la DDCSPP Haute Loire, la CAF Haute Loire, et le Conseil Départemental de la Haute Loire.

Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) 2018-2023, copiloté par l'Etat et le conseil départemental fixe notamment comme objectif d'améliorer la connaissance des publics prioritaires dont les jeunes 18/25 ans. Le plan départemental de l'habitat 2018 (PDH) et le plan local de l'habitat (PLH) de la communauté d'agglomération en cours d'approbation ont également soulevé la problématique de la jeunesse.

Dans ce cadre, l'URHAJ est missionnée pour conduire **une étude de type diagnostic territorial** de l'offre logement jeunes 18-25 ans sur le département de Haute-Loire – avec notamment un focus sur deux territoires identifiés (Brioude/Issoire, Le Puy/Yssingeaux/Monistrol).

Ainsi, nous avons poursuivi l'étude avec **des présentations** pour les acteurs associatifs, institutionnels et politiques des différents territoires.

- Le 28 Avril 2021 sur le territoire de la FAYETTE (Brioude)
- Le 12 Mai 2021 sur le territoire du VELAY (Puy-en-Velay)
- Le 20 Mai 2021 sur le territoire de la jeune Loire (Yssingaux-Monistrol)

La présentation portait sur le contexte de l'étude, l'étude conduite par l'URHAJ, la procédure FJT (foyer jeunes travailleurs) et les attendus du PSE (projet socioéducatif), des temps d'échanges avec les participants, le calendrier prévisionnel et les étapes.

L'URHAJ apporte un soutien technique aux commanditaires pour **l'élaboration de l'appel à projet** pour la création de 120 places sur l'ensemble du département : Monistrol, Le Puy-en-Velay-Brioude.

c) Etudes des besoins en logement des jeunes de l'agglomération de Chambéry

Cette étude a été commandée par le Bailleur CRISTAL HABITAT (Chambéry) et Grand Chambéry

GRAND CHAMBERY Agglomération et Cristal Habitat ont lancé une étude des besoins en logement des jeunes dans l'agglomération de Chambéry dans la perspective de mettre sur pied avec tous les partenaires concernés une « filière d'accès des jeunes au logement social ».

L'objet de l'étude mené par l'URHAJ est l'analyse des besoins des jeunes en matière d'insertion par le logement dans l'agglomération de Chambéry, avec l'identification et la proposition des dispositifs pertinents pour fluidifier l'accueil et le parcours résidentiel des jeunes. Il s'agit de comprendre la manière dont les jeunes (salariés, étudiants, en formation) de 16 à 30 ans habitent le territoire, leurs besoins en logement, en installation et en service d'accompagnement.

L'étude vise à identifier, sur un volet quantitatif et qualitatif, les besoins en matière de logement jeunes sur le territoire. La démarche articule un travail d'analyse de données (statistiques, documents publics) et des entretiens avec des acteurs du territoire (acteurs du logement, de la jeunesse, de la formation, de l'économie et du social). Des comités de pilotages permettent de valider avec tous les acteurs les diagnostics et construire avec eux les préconisations.



3. Les études de faisabilités

a) Fédération Compagnonnique de Lyon : Projet de réhabilitation de résidence

La Fédération Compagnonnique du Rhône se fait accompagner par l'URHAJ concernant la réhabilitation de son bâtiment lyonnais. Alors que la réhabilitation des chambres réalisée par les jeunes en formation à la FCR est en cours, l'accompagnement pour la réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment décélère : différentes institutions territoriales doivent effectuer des arbitrages politiques quant aux budgets pouvant être versés qui tardent à arriver.

b) Habitat Jeunes Privas Centre Ardèche : Projet de réhabilitation et d'extension de résidence

Comme évoqué lors du dernier rapport d'activité, la résidence Habitat Jeunes Privas Centre Ardèche constituée de 54 logements meublés, cherche à transposer ses chambres en logements individuels. Cette opération induit une réattribution des m² mobilisés dans le but de proposer des logements plus grands, mais en nombre plus restreint. Il y aurait donc un impact financier majeur pour la structure. Afin d'envisager un modèle économique viable, et pour répondre aux besoins de la demande en logements jeunes sur Privas il est nécessaire de continuer à gérer au moins 55 logements. L'enjeu principal est donc de retrouver des m² supplémentaires (à la construction ou réhabilitation) dans le but de maintenir les jauges quantitatives de logement nécessaires. Malheureusement, peu d'opportunités sur l'année 2021 ont permis de faire avancer-évoluer le projet.

c) Foyer des Jeunes ouvriers La Manu (Valence, Drôme)

L'association souhaite faire l'acquisition et l'amélioration de ses murs. Le projet sera une réhabilitation sur la base de la résidence actuelle, d'une capacité de 71 logements pour 74 places. L'URHAJ accompagne l'association sur ce projet, à travers un diagnostic des besoins du territoire, l'assistance à la définition des besoins, la maîtrise d'usage, l'élaboration du budget du projet, l'accompagnement au montage du projet dans sa phase de faisabilité à travers des MOC (Maîtrise d'Ouvrage Collective).

Nous avons eu trois comités de pilotage : le 24 juin 2021, le 21 octobre 2021, et le 01 Mars 2022 avec à chaque fois la présence d'Action logement, les collectivités du territoire élus et techniciens de la ville de valence et du département de la Drome, la CAF, les acteurs associatifs du territoire sur les thématiques jeunesse et logement. Lors des comités de pilotage nous avons présenté un état des lieux des résidents, des besoins de logements pour les jeunes sur le territoire du grand valentinois, le projet de réhabilitation, son coût financier et les soutiens financiers potentielles auxquels peut prétendre l'association pour élaborer son plan de financement.

Un prochain comité de pilotage est prévu début juillet 2022 qui présentera l'évolution du projet sur le plan architectural, le coût précis des travaux et le point des subventions.

d) Accompagnement de l'association Clairvivre-Wogensky

L'URHAJ a accompagné l'association avec Habitat Jeune Développement dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement afin de réaliser une étude prospective des besoins en habitat jeunes sur le territoire et analyse de la demande.

En refondant son projet en 2018 l'association a fusionné avec deux autres structures (le Centre international de séjour Wogensky en 2018 et la structure habitat jeunes le PAX en 2019), pour devenir aujourd'hui un acteur important des différentes solutions habitat Jeunes, par sa capacité à proposer une diversité de solutions d'hébergements. Confrontée à la vétusté des locaux du PAX et aux coûts importants de sa réhabilitation d'une part, et d'autre part, à une volonté de développement et d'innovation de son offre d'hébergement, l'association Clairvivre-Wogensky souhaite s'orienter vers un nouveau projet pour les jeunes de la métropole stéphanois.

L'URHAJ Auvergne Rhône-Alpes continue l'accompagnement de l'association par la préparation et l'organisation des MOC. L'étude de besoin sera actualisée pour la présentation lors du premier comité de pilotage prévu pour le deuxième semestre 2022. Il s'agira de présenter les besoins en logements des jeunes à travers un diagnostic partagé avec tous les acteurs jeunesse du territoire.

e) Habitat Jeunes Totem (Villeurbanne, Rhône) Association Popinn's

Le projet de réhabilitation a démarré en février 2019, avec l'accompagnement de l'URHAJ pour l'étude des besoins, le montage du projet et l'organisation de la MOC. Le calendrier prévisionnel n'a pas été tenu à cause de la crise sanitaire.

L'accompagnement a prévu trois comités de pilotage. Le troisième comité de pilotage a eu lieu le 17 juin 2021 avec la présence d'acteurs du jeunesse et habitats du territoire et des financeurs (Action Logement, Banque des Territoires), la CAF, ALEC 69, Mission locale, la métropole de Lyon les élus et techniciens de la ville de Villeurbanne.

Le projet est passé en commission IPHS (Instance de Pilotage de l'Habitat Social de la Métropole de Lyon) le 04 février 2022. L'association a eu un accord de principe pour des prêts avec Action Logement, et la Banque des Territoires. Les discussions se poursuivent avec le bailleur pour le démarrage des travaux.

f) Diaconat Protestant - Résidence Rochecolombe-Valence, Drôme

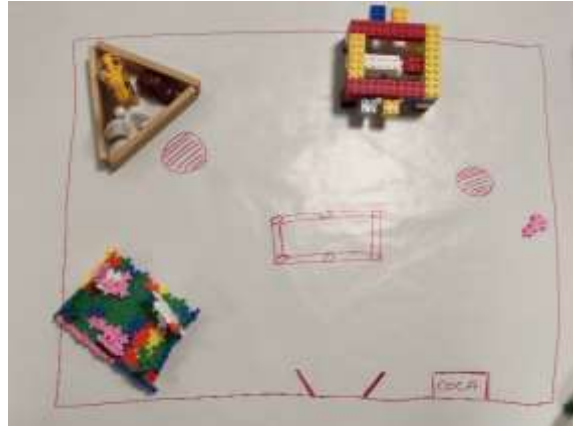
La résidence Rochecolombe dispose de 144 logements. Sa dernière réhabilitation - partielle date de 2005. Le patrimoine bâti est vieillissant et plus adapté aux besoins actuels de l'association.

L'URHAJ accompagne le Diaconat Protestant pour la réhabilitation de la résidence Rochecolombe. Le projet a fait l'objet de deux comités de pilotage. Le premier comité de pilotage a eu lieu le 14 janvier 2021. L'URHAJ a animé avec les éducateurs des ateliers de maîtrise d'usage. Ces ateliers ont permis aux jeunes et aux équipes professionnelles de : recueillir leur parole sur les usages des lieux fréquentés dans

le foyer actuel, ainsi que les envies pour la réhabilitation et de s'exprimer sur leur vécu au sein du foyer, etc.

La synthèse de ses ateliers servira de cahier des charges pour l'architecte, maître d'œuvre pour les propositions.

Le projet est actuellement en phase de réflexion au niveau de la direction du Diaconat Protestant pour l'évaluation de la capacité financière propre à mettre dans l'opération.



RAPPORT FINANCIER

Présenté par Jacques Lefebvre
Trésorier



Le compte de résultat, reflet de l'exploitation de l'association

L'année 2021 se clôt avec un déficit de 40 397,45 €, s'expliquant en grande partie par une subvention de 60 000 € non reçue de la part de l'ARS, budgétée en remplacement de la subvention Santé du Conseil Régional et pourtant négociée tout au long de l'année 2021.

Pour rappel, le déficit prévisionnel « budgétaire » et non pas « comptable » de la clôture discuté en décembre 2021 était de 48 000 €. C'est entre-autre un produit exceptionnel de 11 160 €, lié au versement d'une créance due depuis 2015 qui améliore le résultat prévisionnel.

Comme pour 2020, l'URHAJ a administré tout au long de l'année les charges liées aux bureaux communs du groupement de moyens de fait « Synergie » pour la somme de 69 226 € et en a refacturés 49 456 €, mais avec des avoirs pour chacune des structures à fin 2021, soit un coût effectif pour l'URHAJ de 19 770 €. Ce coût effectif était de 24 951 € sur 2020.

Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont connu un mode d'enregistrement différent, notamment au niveau de la subvention liée à l'action dénommée DAJ (Dispositif d'Accueil Jeunes) et concernant la Métropole et le Conseil Général du Rhône, dont seuls 1 500 € qui revenaient à l'URHAJ étaient traditionnellement inscrits en produits. Or sur cette année, c'est l'ensemble de la subvention de 79 000 € qui a été inscrit en produit, et la somme reversée aux adhérents pour 77 500 € inscrite en charges. Sans cette nouveauté comptable, les produits d'exploitation auraient poursuivi la tendance à la baisse à hauteur de 10% (elle était déjà de 11,5% sur 2020). Par conséquent, ce poste est passé de 467 k€ à 498 k€, soit une hausse de 6,5%.

Ainsi, le poste subventions d'exploitation s'élève à 223 k€, soit une hausse de 11% d'une année sur l'autre. Sans la modification de calcul comptable, il aurait connu une baisse de 27,7% par rapport à 2020, confirmant la tendance. Du coup, ce poste reste stable, avec 44,6% des ressources, contre 43% en 2020 et 51% en 2019. Il y a lieu de souligner que la nature des subventions tend à évoluer depuis plusieurs années. En effet, les subventions de fonctionnement laissent progressivement la place aux subventions de projets, fragilisant ainsi la stabilité des financements sur le moyen et long terme. Par ailleurs, on peut considérer une partie de ces subventions comme la rémunération de missions d'ingénierie, ou de notre contribution aux politiques publiques concernant les jeunes et le logement.

Les prestations facturées

- ♦ **Synergie**, le système de gestion de nos locaux partagés avec 7 autres associations au 245 rue Duguesclin porté par l'URHAJ (qui paie toutes les charges communes de type loyer, électricité, ménage, copieurs...) et les refacture aux partenaires occupants au prorata de leur surface occupée. Ces refacturations se montent à 49 456 € contre 43 461€ en 2020.

Soulignons qu'un avoir a été émis à chacune de ces structures au 31/12/2021, confirmant la réalité des charges partagées, et pour la somme totale de 3 455 €.

- Les **ventes d'ingénierie** ont connu une nouvelle baisse de 67%, passant de 38 600 € à 23 100 € après une baisse de 36,5% en 2020. Notamment à cause de la fin de l'accord-cadre national sur les investissements bâtiment et aux incertitudes concernant les financements de la Région liées aux travaux de réhabilitation.
- Les recettes liées aux **formations** pour la somme de 6 360 € sont stables par rapport à 2020 qui avait été très fortement impactées par la COVID 2019. L'arrivée de la directrice adjointe chargée de la remise à niveau du pôle formation à l'URHAJ début 2021 a permis d'obtenir la certification Qualiopi et de relancer un programme de formation ambitieux à partir de septembre.

Les cotisations d'un montant de 138 551 € connaissent une légère baisse de 2% d'une année sur l'autre, baisse régulière depuis 2020. Les cotisations représentent néanmoins 27,8% des produits d'exploitation et 25,6% du total des produits, taux qui tend à monter sur ces 3 dernières années. Notons que seule la part régionale, dont le taux est voté en AG, est valorisée ici.

Notons que plus de 50% du poste « reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges » d'un montant de 53 819 € sont constitués par du transfert de charges : le congé paternité de Steve Kotey et le congé maternité de Pauline Bruyas qui ont généré un transfert de charges d'indemnités journalières pour près de 11 300 €, ainsi que le congé de formation professionnelle de Pauline Bruyas démarré en août et remboursé à hauteur de 17 500 € sur 2021

Les charges d'exploitation

Comme pour les produits, les charges d'exploitation ont vu le mode de comptabilité des charges liées à l'action Dispositif d'Accueil Jeunes les impacter et sont en hausse de 20%, après une baisse de 11,66 % sur 2020. Elles passent de 450 k€ à 542 k€ en 2021.

Après une baisse de 15,4% des **salaires et charges sociales** sur 2020 (expliquée par l'absence de la directrice entre janvier et août 2020 et celle de la directrice adjointe sur le dernier trimestre 2020), ce poste a pris 14,2% sur 2021, passant de 282 k€2 (soit 61,3% du total des charges et 62,6% des charges d'exploitation) à 322 k€ (soit 58,5% du total des charges et 59,5% des charges d'exploitation).

Notons que ce poste a été impacté par près de 11 300 € d'IJSS (indemnités journalières de sécurité sociale, dont le congé maternité de Pauline Bruyas et le congé paternité de Steve Kotey) et par près de 3 000 € de formation de l'équipe des salariés pour la migration sur MS 365 et l'appropriation d'outlook.

Le bilan, reflet du patrimoine de l'association

La photographie du passif et de l'actif au 31 décembre 2021 est en baisse sensible par rapport à 2020, passant de 541 k€ à 491 k€, soit une baisse de 9,2% et après une baisse de 12,4% entre 2019 et 2020.

Au passif, représentant l'ensemble des ressources hors exploitation

Les fonds propres de l'URHAJ connaissent une baisse de 13% sur 2021, passant de 313 k€ à 272 k€. Après une augmentation de 10%, d'une année sur l'autre depuis 2018, représentant respectivement 37% du total du bilan en 2018, 46% en 2019 et 57,8% en 2020, le ratio est de 54,5% cette année. Leur baisse est due au déficit de cette année 2021 mais ils restent encore assez confortables à hauteur de 272 k€.

On retrouve au passif les **fonds dédiés** pour la somme de 30 000 € correspondant au Plan Pauvreté dont la mise en œuvre n'a pas été possible depuis 2020 et qui ont « traversé » l'année 2021. La discussion sur la possibilité d'un report d'activité sur 2021 a été entamée mais non aboutie et le sort de cette somme devrait être tranché courant 2022.

Les dettes baissent encore cette année, passant de 186 k€ à 174 k€. Les dettes fournisseurs qui avaient été divisées par deux courant 2020, remontent à 57 223 €. Les dettes fiscales et sociales ont augmenté de plus de 10 000 € mais elles sont cohérentes avec l'activité en fin d'année 2021.

A l'actif

L'actif immobilisé continue de diminuer du montant des amortissements, s'établissant à 12 585 € contre 14 384 € en 2020. Mais il reste globalement stable puisqu'il y a eu du renouvellement d'équipement de type ordinateurs portables sur 2021.

L'actif circulant, constituant 97,4% de l'actif total, a également baissé de 9,13%. La créance d'un adhérent pour 8 808 € (représentant sa cotisation de 2019 et 2020) a trouvé une issue favorable en faisant baisser le poste des créances douteuses.

Jacques Lefebvre
Trésorier



V. GLOSSAIRE

AFEV, Association de la fondation étudiante pour la ville
AIVS, Agence immobilière à vocation sociale
ALS, Allocation de logement social
ALT, Allocation logement temporaire
APL, Aide personnalisée au logement
ANPAA, Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
ASLL, Accompagnement social lié au logement
CIAS, Centre intercommunal d'action sociale
DDCSPP, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DREAL, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EPCI, Etablissement public de coopération intercommunale
FAS, Fédération des acteurs de la solidarité
FULH, Fonds unique pour le logement et l'habitat
IREPS, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
IRJB, Institut régional Jean Bergeret
MRJC, Mouvement rural de jeunesse chrétienne
PL/DALHPD, Plan local/départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
PLH, Programme local de l'habitat
RS-FJT, Résidence sociale-foyer jeune travailleur
SIAO, Système d'information accompagnement orientation
URACS, Union Rhône-Alpes des centres sociaux

Habitat Jeunes



Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Auvergne Rhône Alpes

245 rue Duguesclin
69003 LYON

<http://www.habitatjeunes-aura.org>

04 37 43 45 17

urhaj@habitatjeunes-aura.org



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



GRANDLYON
la métropole

